

SERVICE SAGE BANK FEEDS CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

(Dernière mise à jour : décembre 2025)

LE PRÉSENT CONTRAT RÉGIT EXCLUSIVEMENT VOTRE ACCÈS ET VOTRE UTILISATION DES SERVICES SAGE BANK FEEDS. LORSQUE SAGE SE CONNECTE DIRECTEMENT À VOTRE BANQUE POUR VOUS FOURNIR SAGE BANK FEEDS, LA SECTION A VOUS EST APPLICABLE. LORSQUE SAGE A RECOURS À UN AGRÉGATEUR TIERS POUR VOUS FOURNIR LES SERVICES, LA SECTION B VOUS EST APPLICABLE. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES STIPULATIONS ÉNONCÉES DANS LE PRÉSENT CONTRAT, EN CE COMPRIS LA SECTION A OU LA SECTION B (SELON LE CAS), VOUS NE DEVEZ NI ACCÉDER AU SERVICE SAGE BANK FEEDS NI L'UTILISER.

VOUS ACCEPTÉZ LE PRÉSENT CONTRAT ET SES CONDITIONS EN COCHANT LA CASE INDIQUANT VOTRE ACCEPTATION, EN SIGNANT UN BON DE COMMANDE INTÉGRANT LE PRÉSENT CONTRAT ET/OU EN UTILISANT LES SERVICES.

EN COMPLEMENT DU PRÉSENT CONTRAT, LES CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AUX PRODUITS ET SERVICES SAGE (CI-APRES LES « **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES SAGE** ») VOUS SONT ÉGALEMENT APPLICABLES. LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES SAGE SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET. EN CAS DE CONTRADICTIONS ENTRE LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES PRODUITS ET SERVICES SAGE ET LE PRÉSENT CONTRAT, LE PRÉSENT CONTRAT PRÉVAUDRA EN CE QUI CONCERNE VOTRE UTILISATION DES SERVICES SAGE BANK FEEDS.

EN ACCEPTANT LE PRÉSENT CONTRAT, VOUS DÉCLAREZ DISPOSER DE LA CAPACITÉ JURIDIQUE DE VOUS Y ENGAGER ET, SI VOUS AGISSEZ POUR LE COMPTE D'UNE ENTITÉ COMMERCIALE, ÊTRE DUMENT HABILITÉ À ENGAGER LADITE ENTITÉ COMMERCIALE, AINSI QUE, LE CAS ÉCHEANT, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS ET/OU NE CONSENTEZ PAS AU PRÉSENT CONTRAT, VOUS NE DEVEZ PAS UTILISER LES SERVICES SAGE BANK FEEDS.

1. Définitions

« **Compte Bancaire** » ou « **Compte** » : un compte auprès de Votre banque que vous utilisez à des fins professionnelles ;

« **Service d'information sur les comptes** » (**AIS**) : service en ligne fournissant des informations consolidées relatives aux comptes de paiement détenus par un utilisateur de services de paiement auprès de prestataires de services de paiement ;

« **Affilié** » : toute entité qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec l'entité concernée. Une entité n'est un Affilié que tant que ce contrôle perdure (le terme « contrôle » s'entendant au sens qui lui est donné par l'article L.233-3 du Code de Commerce) ;

« **Agrégateur** » : à la signification indiquée à l'Article 1.1 de la section B ;

« **Contrat** » : les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les Sections, annexes, exhibits, appendices, avenants, tableaux (schedules) et pièces jointes (le cas échéant), l'Accord de traitement des données et tout autre document ou conditions générales auquel il est fait référence dans l'un quelconque de ces documents ;

« **API** » : une interface de programmation d'application pour les services Sage Bank Feeds, telle que mise à jour de temps à autre ;

« **Banque** » : la banque ou autre établissement auprès de laquelle vous détenez un Compte ;

« **Données du Compte Bancaire** » : toutes les données de transactions et autres données relatives à chaque Compte que Vous avez désigné et que Vous nous avez autorisé à récupérer en votre nom ;

« **Données de Carte** » : données relatives à une carte de débit ou de crédit, ou au titulaire d'une carte de débit ou de crédit, y compris le numéro de Compte principal, le nom du titulaire de la carte, la date d'expiration et toute autre donnée régie par la norme PCI-DSS (Norme de sécurité de l'industrie des cartes de paiement ou Payment Card Industry Data Security Standard) ;

« **Contenu** » : informations développées par Nous ou obtenues par Nous auprès de Nos concédants de licence de contenu ou de sources accessibles au public et qui vous sont fournies en relation avec les Services Sage Bank Feeds, comme décrit plus en détail dans la Documentation ;

« **Contrôle** » : la détention ou le contrôle (direct ou indirect) d'au moins 50 % des droits de vote d'une entité, ou le pouvoir de diriger la gestion et les politiques de cette entité. Les termes « Contrôlé » et « Contrôle » doivent être interprétés en conséquence ;

« **Données client** » : toutes les données, tous les documents et/ou toutes les informations saisis, partagés ou soumis par Vous, en Votre nom, dans les Services Sage Bank Feeds ou collectés, partagés et traités par Vous ou pour Votre compte à l'aide d'un Service Sage Bank Feeds, y compris les données de Compte Bancaire, à l'exclusion du Contenu ;

« **Accord de traitement des données** » : notre Accord de traitement des données disponible à l'adresse : <https://www.sage.com/fr->



[fr/informations-legales/conditions-generales/accord-traitement-donnees-personnel/](https://www.sage.com/fr-fr/informations-legales/conditions-generales/accord-traitement-donnees-personnel/) et modifié de temps à autre. Il est entendu que vous êtes réputé être un « Client » au sens dudit Accord sur le traitement des données. Les termes définis dans l'Accord sur le traitement des données auront la même signification lorsqu'ils seront utilisés dans le présent Contrat, sauf indication contraire ;

« **Lois sur la protection des données** » : à la signification énoncée dans l'Accord sur le traitement des données ;

« **Documentation** » : tout guide d'utilisation, spécification et manuel (y compris ceux disponibles en ligne) concernant les Services Sage Bank Feeds que Nous mettons à disposition de temps à autre, y compris leurs mises à jour ;

« **Cas de force majeure** » : a le sens qui lui est accordé à l'article 1218 du Code Civil. Dans le cadre du présent Accord, il est convenu que sont notamment considérés comme cas de Force Majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Tribunaux français, les cas suivants : une catastrophe naturelle ou un accident, actes de guerre, actes de terrorisme, restrictions gouvernementales ou légales, épidémies, pandémies, une décision des autorités gouvernementales ou d'un tiers échappant au contrôle de la Partie. Aux fins du présent Contrat, une cyberattaque ou une violation de la cybersécurité échappe à Notre contrôle raisonnable, sous réserve que Nous puissions démontrer que Nous avons agi conformément à ce qui serait raisonnablement considéré comme une bonne pratique par un fournisseur de logiciels de comptabilité et de paie d'une taille et d'une envergure équivalentes, en prenant des mesures pour prévenir une telle attaque ou violation de la sécurité ;

« **Droits de propriété intellectuelle** » : l'ensemble des droits reconnus par toute législation applicable à l'égard de créations intellectuelles, notamment les droits de brevet (y compris les droits de priorité), les droits sur les dessins et modèles, les droits d'auteur (y compris les droits moraux), les droits sur les topographies de produits semi-conducteurs, les droits relatifs aux secrets d'affaires, les marques, marques de service, noms de domaine, droits sui generis sur les bases de données, savoir-faire, droits portant sur des informations confidentielles ainsi que, de manière générale, tous autres droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient enregistrés ou non, incluant toute demande d'enregistrement (ou droit de solliciter un enregistrement), ainsi que leurs renouvellements, prorogations et extensions, et tous droits ou mécanismes de protection similaires ou équivalents existant ou susceptibles d'exister, à présent ou dans l'avenir, dans tout pays ;

« **Données personnelles** » : à la signification définie dans l'Accord sur le traitement des données ;

« **Politique de confidentialité** » : notre Politique de confidentialité Sage publiée sur <https://www.sage.com/fr-fr/confiance-securite/confidentialite/> sous le titre « la Confidentialité chez Sage » (Politique de confidentialité de Sage), telle que modifiée de temps à autre ;

« **Service(s) Sage Bank Feeds** » : désigne le(s) service(s) proposés par Sage qui permet aux clients de Sage de transférer automatiquement les données de leur Compte Bancaire vers les Services Sage ;

« **Services Sage** » : les produits, solutions et services fournis par Sage ou ses Affiliés et utilisés par Vous ou Vos Affiliés conformément aux Conditions Générales d'utilisation des produits et services Sage, incluant tous modules complémentaires, modules, caractéristiques ou fonctionnalités qui fonctionnent avec les produits ou services, à l'exclusion de des Services tiers ;

« **Fournisseur tiers** » : le fournisseur d'un Service tiers ;

« **Service tiers** » : tout produit (par exemple, logiciel, services cloud, contenu, sites web, applications, robots ou formulaires), outil (par exemple, intégration, liens ou outils de développement) ou service (par exemple, mise en œuvre, configuration, développement ou comptabilité) fourni par un Fournisseur tiers autre que Sage ou un Agrégateur ;

« **Utilisateur** » : toute personne physique que Vous autorisez à utiliser un Service Sage et à laquelle Vous avez attribué un identifiant et un mot de passe. Les Utilisateurs peuvent inclure Vos propres employés, consultants, sous-traitants et agents, conseillers professionnels, y compris les comptables (« **conseillers** ») et les tiers avec lesquels Vous effectuez des transactions commerciales ;

« **Nous** », « **Notre** », « **Nos** », « **Sage** » : désigne (i) lorsque Sage se connecte à un Agrégateur ou à un Fournisseur tiers pour fournir le Service Sage Bank Feeds, l'entité Sage mentionnée dans les Conditions Générales d'utilisation de Votre produit ou service Sage ; ou (ii) lorsque Sage se connecte directement à votre Banque pour fournir un Service Sage Bank Feeds, l'entité mentionnée dans la section A ; et

« **Vous** », « **Vos** » ou « **Votre** » : désigne (i) dans le cas d'un client bénéficiant d'un Service Sage Bank Feeds, la personne ou l'entité commerciale qui accepte le présent Contrat et, lorsque les Services Sage sont fournis pour le compte d'un Affilié, « Vous » et « Votre » incluent cet Affilié, selon le contexte ; et (ii) dans le cas de Conseillers tels que des Experts - comptables agissant pour le compte et au nom de leur client qui est un client d'un Service Sage Bank Feeds (« Client »), le Conseiller. Lorsque « Vous » ou « Votre » désigne des conseillers, les références au « compte » et à la « banque » renvoient, selon le cas, au Compte du Client et à la Banque du Client.

1.1 En cas de conflit entre les présentes conditions générales ou les Annexes, les Annexes prévaudront en ce qui concerne le Service tiers applicable et les présentes conditions générales prévaudront sur tout autre conflit. Les autres termes en majuscules ont la signification qui leur est donnée ailleurs dans le présent Contrat.

1.2 Dans le présent Contrat : (a) les titres sont uniquement destinés à faciliter la lecture et n'affectent pas son interprétation ; (b) les termes « y compris » et « comprend » et les expressions similaires doivent, si le contexte l'exige, être interprétés à titre illustratif et non exhaustif ; (c) les termes techniques doivent être interprétés conformément à l'usage général pertinent dans l'industrie du logiciel ; (d) les références à une personne incluent une personne physique, une personne

morale et une association de personnes non constituée en société ; (e) l'utilisation du singulier doit être considérée comme incluant le pluriel et vice versa ; (f) sauf indication contraire, toute référence à « par écrit » ou « un écrit » inclut les courriels mais pas les télécopies ; (g) Toute référence à une loi, à une disposition législative ou à un texte réglementaire s'entend de ladite loi, disposition ou texte tel qu'en vigueur à la date considérée, en ce compris toute modification, révision, codification ou nouvelle adoption ultérieure, et inclut également toute loi, disposition législative ou texte réglementaire qui viendrait à les modifier, les compléter ou les remplacer; et (h) les références à une partie incluent les représentants légaux, les successeurs et les ayants droit autorisés de cette partie.

2. Votre utilisation des Services Sage Bank Feeds

Le Service et son activation

2.1 Vous comprenez, reconnaissez et acceptez :

- 2.1.1 que (i) le Service Sage Bank Feeds est un service automatisé de données financières destiné aux entreprises, Vous fournissant des informations transactionnelles dans votre Service Sage sur la base des données fournies par Votre Banque ; que (ii) ce Service n'a pas vocation à Vous fournir des conseils juridiques, financiers ou fiscaux ; et que (iii) l'utilisation que Vous faites des informations issues du Service Sage Bank Feeds relève de Votre seule appréciation et s'effectue à Vos risques et périls ;
- 2.1.2 que le Service Sage Bank Feeds est conçu pour un usage professionnel et Vous vous engagez à ne pas Nous communiquer, ni à autoriser Votre Banque à Nous communiquer, des coordonnées ou des données relatives à des Comptes Bancaires personnels ou non professionnels;
- 2.1.3 que le Service Sage Bank Feeds n'est pas conçu pour recevoir des Données de Carte et Vous vous engagez à ne pas Nous fournir, ni à autoriser Votre Banque à nous fournir, de Données de Carte ; et
- 2.1.4 de fournir des informations exactes, à jour et complètes Vous concernant ainsi que Vos Comptes Bancaires, et Vous engagez à ne pas faire de fausses déclarations sur Votre identité ni fournir d'informations inexactes relatives à vos Comptes Bancaires.

2.2 En transférant Vos Données du Compte Bancaire pour leur utilisation dans un Service Sage, vous comprenez, reconnaissez et acceptez que :

- 2.2.1 les Utilisateurs autorisés à accéder à Votre Service Sage pourront visualiser Vos Données du Compte Bancaire conformément aux droits d'accès Utilisateur que vous avez configurés dans ledit Service Sage. Nous vous recommandons d'examiner attentivement les droits d'accès accordés aux Utilisateurs afin de préserver la confidentialité de vos Données du Compte Bancaire.
- 2.2.2 Les Données du Compte Bancaire seront conservées par Sage jusqu'à leur suppression par Vos soins, ou jusqu'à ce que Vous cessiez tout accès et n'utilisez plus le Service Sage Bank Feeds pendant une période prolongée ou, le cas échéant, qu'elles soient supprimées conformément aux Conditions Générales d'Utilisation du produit ou service Sage applicables au Service Sage concerné.

Votre consentement

2.3 Afin d'utiliser le Service Sage Bank Feeds, Vous acceptez de donner Votre consentement à Votre Banque et/ou à l'Agrégateur conformément aux procédures de consentement qu'ils définissent, afin de permettre l'activation du transfert de vos Données du Compte Bancaire.

2.4 Vous déclarez que Vous êtes soit : (i) le titulaire légal ; soit (ii) que Vous avez l'autorisation ou le consentement du titulaire légal, et que vous êtes habilité à Nous fournir toutes les informations d'inscription et de Compte nécessaires à l'utilisation du Service Sage Bank Feeds, sans aucune restriction ni limitation.

2.5 Dans l'hypothèse où Vous agissez en qualité de Conseiller, Vous reconnaissez et acceptez que Vous disposez du consentement ou de l'autorisation écrit(e) préalable de Votre Client pour accéder, gérer et autoriser toute action effectuée sur le Compte, la Banque, les Données du Compte Bancaire et les Données Client de Votre Client dans le cadre du présent Contrat.

2.6 Vous pouvez retirer à tout moment Votre consentement à la transmission de Vos Données du Compte bancaire au Service Sage Bank Feeds pour un ou plusieurs Comptes Bancaires en (i) contactant directement Votre Banque ou Votre Agrégateur ; ou (ii) en désactivant Votre connexion au sein du Service Sage. Dès réception de la confirmation de Votre (i) Banque ou Agrégateur ou (ii) du Service Sage attestant du retrait de Votre consentement concernant un Compte bancaire, nous procéderons, dans les meilleurs délais, à l'interruption du flux de données transférant les Données relatives audit Compte bancaire affichées dans le Service Sage. Veuillez noter qu'il peut y avoir un délai entre la date à laquelle Vous retirez Votre consentement et l'arrêt effectif du flux de Données du Compte Bancaire, en fonction du moment où Nous recevons la notification du retrait de votre consentement. Vous reconnaissez et acceptez que Sage ne sera pas tenue d'interrompre la transmission des Données du Compte Bancaire concerné au sein du Service Sage tant qu'elle n'aura pas reçu confirmation effective du retrait de Votre consentement.

3. Notre relation

3.1 Sage est responsable de la fourniture du Service Sage Bank Feeds ainsi que du traitement de Vos Données du Compte Bancaire lorsqu'elles sont en Notre possession ou sous Notre contrôle, à compter du moment où Nous recevons effectivement Vos Données du Compte Bancaire de Votre Banque et/ou de l'Agrégateur (le cas échéant).



- 3.2 Votre Banque et/ou l'Agrégateur est responsable du traitement de Vos Données du Compte Bancaire jusqu'au moment où celles-ci sont effectivement reçues par Sage.
- 3.3 Votre banque et/ou l'agrégateur est seul responsable de la mise à disposition de Vos Données du Compte bancaire conformément à l'autorisation que Vous leur avez accordée et aux conditions contractuelles convenues entre Vous et Votre Banque et/ou l'Agrégateur. La relation contractuelle vous liant à votre Banque et/ou à l'Agrégateur est distincte du présent Contrat et relève exclusivement de vos rapports avec ces derniers. Sage et ses sociétés affiliées ne sauraient être tenues responsables des actes, manquements, omissions ou défaillances imputables à votre Banque et/ou à l'Agrégateur.

4. Notre responsabilité

4.1 Nous nous engageons à :

- 4.1.1 mettre le Service Sage Bank Feeds à Votre disposition conformément aux termes du présent Contrat ;
- 4.1.2 fournir un support standard pour le Service Sage Bank Feeds conformément aux termes du Contrat; et
- 4.1.3 déployer des efforts commercialement raisonnables pour mettre le Service Sage Bank Feeds à Votre disposition conformément aux niveaux de disponibilité du Service prévus au Contrat, à l'exception : (i) des interruptions planifiées ; et (ii) de toute indisponibilité causée par un cas de force majeure.

4.2 Nous maintiendrons des mesures de protection administratives, physiques et techniques pour protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des Données du Client, telles que décrites dans la Documentation. Ces mesures de protection incluront, sans s'y limiter, des dispositifs visant à empêcher l'accès, l'utilisation, la modification ou la divulgation des Données Client par notre personnel, sauf (a) pour fournir le Service Sage Bank Feeds et prévenir ou résoudre des problèmes techniques ou autres liés au Service, (b) lorsque la loi Nous l'impose, ou (c) sur autorisation expresse et écrite de Votre part (ou, si Vous êtes un Conseiller, lorsque le Client l'autorise expressément par écrit).

5. Fournisseurs tiers et Agrégateurs

5.1 Vous pouvez choisir de connecter des Services tiers proposés par des Fournisseurs tiers. Votre utilisation desdits Services tiers est soumise aux conditions générales imposées par les Fournisseurs tiers en complément du présent contrat (dans la mesure où elles sont applicables).

5.2 Vous reconnaissez et acceptez que Vous donnerez instruction au Fournisseur Tiers d'accéder, de recevoir, de reconfigurer et de stocker Vos Données du Compte Bancaire relatives aux Comptes Bancaires que Vous aurez désignés, en Votre nom, et de les transmettre à Sage et/ou aux Affiliés de Sage. Lorsque Vous Vous connectez à une Banque par l'intermédiaire d'un Fournisseur Tiers, celui-ci fournit le service AIS réglementé, et toute condition applicable à ce service doit être directement convenue entre Vous et le Fournisseur Tiers.

5.3 Vous acceptez qu'une fois que le Fournisseur Tiers aura effectué les activités AIS prévues à l'Article 5.2 ci-dessus, Vos Données du Compte Bancaire seront reçues par Sage, ou par l'Affilié de Sage fournissant les Services Sage, aux fins d'affichage, d'interprétation et/ou d'analyse de ces Données du Compte Bancaire. L'activité réalisée par l'entité fournissant les Services Sage ne constitue pas une activité AIS réglementée.

5.4 Si Vous utilisez un Service Tiers nécessitant l'accès ou le transfert de données (qu'il s'agisse de Données du Compte Bancaire, de Données Client ou de toute autre donnée), Vous reconnaissez que tout tel accès ou transfert intervient entre Vous et le Fournisseur Tiers, conformément aux conditions générales, politiques de confidentialité et autre politiques de ce Fournisseur Tiers. Vous reconnaissez également que toute donnée reçue par Sage ou ses Affiliés d'un tel Fournisseur Tiers est fournie et reçue légalement. Sage n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données provenant du Fournisseur Tiers.

6. Données

6.1 **Aux fins du présent Article et des Sections A et B lorsqu'elles font référence au traitement des données personnelles dans le cadre du présent Contrat, les références à « Nous », « Notre » et « Sage » désignent Sage et/ou ses Affiliées.**

6.2 Les deux parties s'engagent à se conformer à tout moment aux lois sur la protection des données lors du traitement des données personnelles en rapport avec le présent Contrat.

6.3 Sans préjudice des stipulations de l'Article 6.2 ci-dessus, les sections A et B du présent Contrat contiennent les conditions régissant le traitement des Données personnelles par Sage dans le cadre du présent Contrat, selon que Sage s'intègre directement à Votre Banque afin de Vous fournir le Service Sage Bank Feeds, ou que Sage recourt à un Agrégateur pour Vous fournir lesdits Services.

6.4 Vous acceptez que Nous puissions enregistrer, conserver et utiliser les Données Client (y compris les Données à Caractère Personnel) afin : (i) de mener des activités de recherche et développement pour améliorer Nos services, produits et applications ainsi que ceux de Nos Affiliés ; (ii) de développer et fournir de nouvelles fonctionnalités et services ou d'améliorer les fonctionnalités et services existants (y compris l'analyse statistique, l'analyse comparative, les services de prévision, l'analytique prédictive, l'intelligence artificielle / apprentissage automatique et autres usages commercialement raisonnables) à Votre bénéfice et à celui d'autres clients Sage ; (iii) de Vous fournir des services basés sur la localisation (par exemple, des contenus adaptés à Votre emplacement) lorsque Nous collectons des données de géolocalisation pour Vous offrir une expérience pertinente ; (iv) d'assurer la fourniture, la gestion et le bon fonctionnement

des Services Sage Bank Feeds et des systèmes associés ; et (v) d'exercer Nos droits et exécuter Nos obligations au titre du présent Contrat.

6.5 Vous reconnaissez et acceptez que Sage puisse accéder aux Données Client et/ou à effectuer un téléchargement limité, uniquement dans la mesure strictement nécessaire à l'exécution des finalités suivantes : assurer la maintenance, les mises à niveau, la maintenance corrective du Service Sage Bank Feeds, en garantir l'intégrité, en contrôler ou assurer la conformité à l'ensemble des lois, règlements, codes ou prescriptions applicables, ainsi que fournir tout support technique ou prestation de maintenance afférente au Service Sage Bank Feeds.

6.6 Sous réserve des stipulations du présent Article 6, et en ce qui concerne les Données à Caractère Personnel, Vous reconnaissez que, lorsque Nous faisons appel à des sous-traitants tiers afin de fournir certaines fonctionnalités ou capacités du Service Sage Bank Feeds, Vous concédez à ces tiers une licence non exclusive, mondiale et gratuite leur permettant d'utiliser Vos Données Client aux seules fins de fournir lesdites fonctionnalités au sein du Service Sage Bank Feeds. Vous les autorisez également à utiliser lesdites Données, sous une forme préalablement anonymisée et agrégée, pour leurs besoins commerciaux raisonnables, incluant notamment leur divulgation, leur distribution, leur concession ou leur vente.

7. Droits d'utilisation

7.1 Vous vous interdisez de :

- (i) Concéder une licence, louer, vendre, revendre, céder, transférer, distribuer, afficher, divulguer ou exploiter commercialement d'une quelconque manière le Service Sage Bank Feeds ou la Documentation, ou les mettre à la disposition de tiers autres que Vos Utilisateurs ou Affiliés, ou inclure le Service Sage Bank Feeds dans un service d'infogérance, de timesharing ou utiliser le Service en mode service bureau (sauf autorisation expresse dans le présent Contrat), ou de violer ou contourner d'une quelconque manière les limitations ou restrictions d'utilisation prévues au présent Contrat ;
- (ii) tenter de décompiler, de désassembler, de procéder à une ingénierie inverse, de copier, de modifier ou de créer des œuvres dérivées basées sur un Service Sage Bank Feeds ;
- (iii) de supprimer toute mention de droits de propriété ou tout marquage figurant sur le Service Sage Bank Feeds ou la Documentation ; de créer des liens internet vers ou depuis, ou de reproduire tout ou partie du Service Sage Bank Feeds.;

7.2 d'utiliser le Service Sage Bank Feeds, y compris par le biais d'un Service tiers, à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu, et plus particulièrement, Vous ne devez pas l'utiliser : (a) pour envoyer des spams ou d'autres messages dupliqués ou non sollicités en violation des lois ou réglementations applicables ; (b) pour nous fournir des informations frauduleuses ; (c) pour envoyer ou stocker du matériel en violation des droits d'un tiers ; (d) pour envoyer ou stocker du matériel contenant des virus, vers informatiques, chevaux de Troie ou autres codes, fichiers, scripts, agents ou programmes informatiques nuisibles ; (e) pour porter atteinte à ou perturber l'intégrité, la sécurité, la disponibilité ou les performances du Service Sage Bank Feeds ou d'autres données qu'il contient, ou menacer de le faire ; (f) pour créer ou tenter de créer une copie locale non mise en cache de tout ou partie du Service Sage Bank Feeds ; (g) si vous fournissez ou avez l'intention de fournir un service ou une fonctionnalité qui concurrence le Service Sage Bank Feeds, ou à des fins de benchmarking ou de concurrence ; ou (h) à toute autre fin illégale ou illicite. En cas de violation du présent Contrat ou si Votre utilisation du Service Sage Bank Feeds perturbe ou menace de perturber son intégrité, sa sécurité, sa disponibilité ou ses performances, Nous nous réservons le droit, sans engager Notre responsabilité et sans préjudice de Nos autres droits, de modifier immédiatement ou de restreindre ou suspendre temporairement votre accès à tout ou partie du Service Sage Bank Feeds, sans préavis.

Vous Vous engagez également à ne pas faciliter ou aider un tiers à réaliser l'une quelconque des activités décrites dans le présent Article 7.

7.3 Vous vous engagez à utiliser le Service Sage Bank Feeds conformément aux stipulations du présent Contrat et à la Documentation, et à fournir toute coopération ainsi que l'ensemble des informations que Sage pourra raisonnablement solliciter aux fins de l'exécution du présent Contrat.

7.4 Vous exécuterez Vos obligations en vertu du présent Contrat avec diligence, loyauté et efficacité conformément aux stipulations contractuelles. Vous vous engagez à informer immédiatement Sage de toute violation avérée ou raisonnablement suspectée des termes du présent Contrat.

7.5 Vous êtes responsable : (i) de l'exactitude, de la qualité, de la fiabilité, de l'intégrité et de la liceité des Données Client ; (ii) des moyens par lesquels Vous obtenez les Données Client et les saisissez dans le Service Sage Bank Feeds ; (iii) de l'activité de Vos Utilisateurs dans le Service Sage Bank Feeds, et de vous assurer que Vous disposez de tous les consentements et autorisations requis de ces Utilisateurs afin d'exécuter vos obligations au titre du présent Contrat ; et (iv) du respect du présent Contrat et de la Documentation par Vos Utilisateurs ; et (v) de tous les droits d'accès accordés à Votre Conseiller.

8. Droits de propriété intellectuelle

8.1 Sous réserve des droits limités qui Vous sont expressément concédés aux termes du présent Contrat, Sage conserve seule (ainsi que ses concédants, le cas échéant) l'ensemble des droits, titres et intérêts relatifs au Service Sage Bank Feeds (y compris toutes configurations, personnalisations, modifications, améliorations, mises à jour et révisions y afférentes), ainsi qu'à la Documentation, incluant l'ensemble des droits de propriété intellectuelle qui y sont associés.

Tous les droits qui ne sont pas expressément prévus dans le présent Contrat sont réservés à Sage. Le nom « Sage », le logo et les noms de produits associés au Service Sage Bank Feeds et à la Documentation sont des marques commerciales de Sage ou de tiers, et aucun droit ni licence n'est accordé pour les utiliser.

- 8.2 Vous conservez l'intégralité des droits de propriété et des droits de propriété intellectuelle sur les Données Client. Vous concédez à Sage, ses Affiliés, employés, personnel, représentants, agents et sous-traitants une licence mondiale, libre de droits, irrévocable, perpétuelle et non exclusive pour héberger, traiter, copier, transmettre, sous-licencier, afficher et utiliser les Données Client afin (i) de mener des activités de recherche et développement visant à améliorer nos services, produits et applications, ainsi que ceux de nos Affiliés ; (ii) développer et fournir des fonctionnalités et des services nouveaux et existants (y compris des services d'analyse statistique, d'analyse comparative et de prévision, d'intelligence artificielle/d'apprentissage automatique et à d'autres fins commercialement raisonnables) à Votre bénéfice et au bénéfice d'autres clients Sage; (iii) Vous fournir des services basés sur la localisation (par exemple, du contenu adapté à Votre localisation) lorsque des données de géolocalisation sont collectées afin d'améliorer l'expérience utilisateur ; (iv) fournir, administrer et assurer le bon fonctionnement du Service Sage Bank Feeds et des systèmes associés ; et (v) exercer Nos droits et obligations en vertu du présent Contrat.
- 8.3 Vous pouvez, sans y être tenu, fournir à Sage, à ses Affiliées, à ses employés, personnels, représentants, mandataires ou sous-traitants des idées, suggestions, demandes, recommandations, corrections ou tout autre retour concernant le Service Sage Bank Feeds (« Feedback »). Si Vous choisissez de le faire, Vous concédez à Sage, à ses Affiliées, à ses employés, personnels, représentants et mandataires une licence non exclusive, gratuite, mondiale, perpétuelle et irrévocable pour utiliser, exploiter, reproduire, incorporer, distribuer, divulguer et concéder sous licence tout Feedback, à quelque fin que ce soit.

9. Confidentialité

- 9.1 Sous réserve de l'article 9.2, les « Informations Confidentielles » désignent toute information d'une partie (la « Partie Divulgateur ») communiquée à l'autre partie (la « Partie Réceptrice »), que ce soit oralement ou par écrit, qui est désignée comme confidentielle ou qui devrait raisonnablement être considérée comme confidentielle compte tenu de la nature de l'information et des circonstances de sa divulgation, incluant les stipulations du présent Contrat, le Service Sage Bank Feeds, la Documentation, les plans commerciaux et marketing, les informations tarifaires et de paiement, les informations technologiques et techniques, les conceptions de produits et les processus commerciaux.
- 9.2 Sont exclues des Informations Confidentielles les informations : (i) dont la Partie Réceptrice avait déjà connaissance sans obligation de confidentialité avant leur divulgation par la Partie Divulgateur ; (ii) qui étaient ou sont devenues publiques sans faute de la Partie Réceptrice ; (iii) qui ont été légitimement reçues d'un tiers autorisé à les divulguer sans restriction ; (iv) qui ont été développées de manière indépendante par la Partie Réceptrice sans utiliser ni se référer aux Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur ; et/ou (v) dont la divulgation a été autorisée (par écrit) par la Partie Divulgateur.
- 9.3 La Partie Réceptrice doit protéger les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur avec le même degré de soin qu'elle applique à ses propres Informations Confidentielles de nature similaire, sans toutefois pouvoir adopter un niveau de protection inférieur à une diligence raisonnable. La Partie Réceptrice peut divulguer les Informations Confidentielles à ses employés, Affiliées et prestataires de services ayant besoin d'y accéder pour exécuter le présent Contrat, à condition qu'ils soient soumis à des obligations de confidentialité au moins aussi strictes que celles du présent Contrat. La Partie Réceptrice demeure responsable de toute violation des obligations de confidentialité par lesdites personnes.
- 9.4 La Partie Réceptrice peut divulguer les Informations Confidentielles dans la mesure requise par une décision de justice, une décision administrative ou la loi, à condition que la Partie Réceptrice fournisse, lorsque la loi le permet, un préavis (dans la mesure du possible) et une assistance raisonnable, aux frais de la Partie Divulgateur, pour permettre à la Partie Divulgateur de solliciter une ordonnance de protection ou d'empêcher ou limiter autrement une telle divulgation.
- 9.5 Toute violation du présent Article 9 est susceptible de causer un préjudice irréparable ne pouvant être adéquatement réparé par l'octroi de dommages-intérêts. En conséquence, outre tout autre recours éventuel, la Partie Divulgateur est en droit de solliciter toute mesure injonctive visant à prévenir ou sanctionner une violation avérée ou potentielle du présent Article, sans avoir à démontrer l'existence d'un préjudice ni à constituer une caution ou autre garantie.

10. Déclarations, garanties, recours exclusifs et exclusions de responsabilité

- 10.1 SAUF STIPULATION EXPRESSE CONTRAIRE DANS LE PRESENT CONTRAT, LE SERVICE SAGE BANK FEEDS EST FOURNI « EN L'ETAT » ET « SELON DISPONIBILITE », SOUS RESERVE DE TOUTE RESTRICTION PREVUE AU PRESENT CONTRAT OU DANS LA DOCUMENTATION.
- 10.2 NOUS DECLINONS, EN NOTRE NOM AINSI QU'AU NOM DE NOS AFFILIEES ET DE NOS CONCEDANTS, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTE AUTRE DECLARATION, GARANTIE, CONDITION, TERME, ENGAGEMENT OU ASSURANCE, QU'ILS SOIENT EXPLICITES, IMPLICITES, LEGAUX OU AUTREMENT, Y COMPRIS : (I) LES GARANTIES DE QUALITE MARCHANDE OU DE QUALITE SATISFAISANTE ; (II) LES GARANTIES D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ; (III) LES GARANTIES D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ; ET (IV) CELLES DECOULANT DES USAGES, DES PRATIQUES COMMERCIALES, D'UNE RELATION D'AFFAIRES ANTERIEURE OU DE MODALITES D'EXECUTION HABITUELLES.
- 10.3 SAUF STIPULATION EXPRESSE CONTRAIRE DU PRESENT CONTRAT, NI NOUS, NI NOS AFFILIEES, NI NOS CONCEDANTS DE LICENCE NE DECLARONS, NE GARANTISSONS NI NE PROMETTONS QUE : VOTRE



UTILISATION DU SERVICE SAGE BANK FEEDS SERA ININTERROMPUE OU EXEMPTÉ D'ERREURS ; LES SERVICES SERONT DEPOURVUS DE VIRUS, BUGS, ERREURS OU DEFAILLANCES ; LES SERVICES, LA DOCUMENTATION ET/OU LES INFORMATIONS OBTENUES AU MOYEN DU SERVICE SAGE BANK FEEDS REPOURVONT A VOS ATTENTES, EXIGENCES OU OBJECTIFS, NI VOUS PERMETTRONT D'ATTEINDRE UN RESULTAT PARTICULIER ; LES SERVICES PRODUIRONT DES ANALYSES, INDICATEURS OU INFORMATIONS GENEREES AUTOMATIQUEMENT PAR MACHINE DEPOURVUES DE TOUTE ERREUR.

- 10.4 SAGE N'APPROUVE NI NE FORMULE AUCUNE DECLARATION, GARANTIE OU ENGAGEMENT A L'EGARD DE TOUT SERVICE TIERS OU DE TOUT FOURNISSEUR TIERS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES, PERTES OU RESPONSABILITES RESULTANT D'UN SERVICE TIERS OU IMPUTABLES A UN FOURNISSEUR TIERS.

11. Indemnisation

- 11.1 En cas de réclamation portant sur la contrefaçon par le Service Sage Bank Feeds d'un droit de propriété intellectuelle, Sage pourra, à son choix et à ses frais, soit remplacer ou modifier la totalité ou une partie quelconque du Service, soit obtenir pour Vous un droit d'utilisation, pour autant que Vous (a) n'avez pas manqué à Vos obligations essentielles aux termes des présentes, telles que notamment celles stipulées aux Articles « Droits d'Utilisation », « Droit de Propriété Intellectuelle », « Garantie en contrefaçon », « Respect des lois » des présentes ; (b) ayez notifié à Sage dans les meilleurs délais et par lettre recommandée avec avis de réception, l'action en contrefaçon ou la déclaration ayant précédé cette allégation ; (c) ayez collaboré loyalement avec Sage en lui fournissant tous les éléments, informations et assistance nécessaires afin de lui permettre d'être en mesure d'assurer la défense de ses propres intérêts et des Vôtres. Vous vous interdisez de transiger seul le litige avec le tiers alléguant d'une contrefaçon. Dans l'hypothèse de la conclusion d'une transaction dont le montant serait convenu entre Sage et le tiers alléguant d'une contrefaçon, Sage prendra à sa charge l'intégralité des montants à verser au tiers qui serait susceptible d'être mis à Votre charge au titre de la transaction. A défaut pour Sage d'avoir pu conclure la transaction susvisée, Sage assumera, sous son contrôle et sa direction, avec Votre assistance, la défense judiciaire à opposer à la demande du tiers alléguant d'une contrefaçon. Vous vous interdisez de conduire seul la défense judiciaire du litige diligenté contre Vous par le tiers alléguant d'une contrefaçon et Vous vous engagez à ce titre à appeler sans délai Sage en garantie. Pour le cas où la contestation du tiers alléguant d'une contrefaçon se conclurait par une décision de justice, ayant autorité de chose jugée au principal et passée en force de chose jugée, entrant en voie de condamnation pécuniaire à Votre égard, Sage indemniserà ce dernier du montant de la condamnation à dommages et intérêts prononcée en principal et intérêts, sous réserve de la justification de l'encaissement par le tiers du montant de la condamnation versé par Vos soins.

Dans le cas où Sage ne pourrait raisonnablement modifier, remplacer ou obtenir pour Vous une licence d'utilisation du Service, Sage se verra contrainte de mettre fin aux Droits d'Utilisation du Service. Sage n'assumera aucune responsabilité dans le cas où les allégations seraient relatives (a) aux Contenus, (b) une modification quelconque du Service sans l'accord préalable et écrit de Sage ; (c) l'utilisation du Service par Vous en méconnaissance ou violation des instructions de Sage, y compris les instructions données dans la Documentation ; (d) L'utilisation du Service Sage Bank Feeds en combinaison avec un logiciel, un service ou tout produit fourni par un tiers, si l'infraction présumée concerne cette combinaison ; (e) l'utilisation du Service par le Client après notification par Sage ou toute autorité appropriée de l'infraction présumée ou réelle.

- 11.2 Vous vous engagez à assurer à Vos frais la défense de Sage, ses Affiliés, contre toute réclamation, demande, action ou procédure engagée à Notre encontre par un tiers, alléguant que les Données Client, ou que Votre utilisation du Service Sage Bank Feeds ou des Contenus en violation du présent Contrat, portent atteinte aux Droits de Propriété Intellectuelle dudit tiers ou contreviennent au droit applicable. Vous vous engagez à prendre à Votre charge les condamnations, frais d'avocats, frais de justice et autres dommages et intérêts définitivement mis à la charge ou prononcés à l'encontre de Sage ou ses Affiliés sous réserve que : (a) Nous Vous notifions promptement ladite réclamation par écrit ; (b) Nous Vous confions le contrôle exclusif de la défense et du règlement de ladite réclamation (étant entendu que vous ne pourrez conclure aucun règlement qui ne libère pas inconditionnellement Sage et ses Affiliés de toute responsabilité) ; et (c) Nous Vous apportons toute l'assistance raisonnable nécessaire, à Vos frais. Si vous agissez en qualité de Conseiller, Vous vous engagez à assurer Notre défense également contre toute réclamation, demande, action ou procédure engagée à Notre encontre résultant de Votre manquement aux Articles 2.1, 2.5 ou de la révocation de Votre accès au Service Sage Bank Feeds conformément à l'article 13.3.

- 11.3 Les stipulations du présent Article définissent l'intégralité des obligations des Parties en matière de toute réclamation relevant du champ d'application du présent Article 11 « Indemnisation ».

12. LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

- 12.1 EN TOUT ETAT DE CAUSE SI LA RESPONSABILITE DE SAGE VENAIT A ETRE RECONNUE EN LIEN AVEC LE SERVICE SAGE BANK FEEDS ET/OU AU TITRE DU PRESENT CONTRAT, L'INDEMNISATION QUI POURRAIT LUI ETRE RECLAMEE SERAIT EXPRESSEMENT LIMITEE A CINQ MILLE EUROS (5000 €). NONOBTANT CE QUI PRECEDE, LA LIMITATION PREVUE CI-DESSUS NE SERA PAS APPLICABLE EN CAS DE FAUTE LOURDE, DOLOSIVE OU FAUTE INTENTIONNELLE DE SAGE OU DE DECES OU DOMMAGES CORPORELS CAUSES PAR UN EMPLOYE DE SAGE A VOUS.

- 12.2 SAGE NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENUE RESPONSABLE ENVERS VOUS DE TOUT DOMMAGE CAUSE PAR UN TIERS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, UNE BANQUE, UN AGREGATEUR OU UN FOURNISSEUR TIERS), NI PAR UN PRESTATAIRE D'HEBERGEMENT TIERS. SAGE NE SAURAIT EN AUCUNE MANIERE VOIR SA RESPONSABILITE ENGAGEE AU TITRE DE DOMMAGES INDIRECTS (EN CE COMPRIS, SANS S'Y LIMITER,

TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS, TOUT GAIN MANQUE, DE FINANCEMENTS, DE CLIENTELE, DE TEMPS DE TRAVAIL OU DE CONTRATS, INTERRUPTION D'ACTIVITES, PREJUDICE D'IMAGE OU DE REPUTATION, DEPENSES DE REMEDIATION SUPERFETATOIRES, AINSI QUE TOUTE PERTE, ALTERATION OU CORRUPTION DE DONNEES (SOUS RESERVE DE L'ARTICLE 12.3 CI-DESSOUS), QUAND BIEN MEME SAGE AURAIT ETE AVISEE DU RISQUE DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES.

- 12.3 EN CAS DE PERTE, DESTRUCTION OU ALTERATION DE VOS DONNEES CLIENT IMPUTABLE A SAGE, NOUS NOUS ENGAGEONS A METTRE EN ŒUVRE TOUS MOYENS RAISONNABLES AFIN D'EN ASSURER LA RESTAURATION DANS LES MEILLEURS DELAIS RAISONNABLEMENT POSSIBLES, COMPTE TENU DE LA NATURE DE L'INCIDENT ET DE L'ENSEMBLE DES CIRCONSTANCES PERTINENTES.
- 12.4 VOUS ET NOUS RECONNAISSONS QUE LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITE PREVUES AU PRESENT ARTICLE 12 SONT EQUITABLES ET RAISONNABLES, EU EGARD NOTAMMENT : (I) A LA NATURE DU SERVICE SAGE BANK FEEDS ; (II) AU FAIT QUE LE SERVICE SAGE BANK FEEDS N'A PAS ETE DEVELOPPE SPECIFIQUEMENT POUR VOS BESOINS ; (III) A L'EXISTENCE DE SOLUTIONS ALTERNATIVES DISPONIBLES SUR LE MARCHE ; (IV) AU FAIT QU'IL N'EST PAS ECONOMIQUEMENT ENVISAGEABLE POUR SAGE DE PROCEDER A L'ENSEMBLE DES TESTS NECESSAIRES POUR GARANTIR L'ABSENCE TOTALE DE PROBLEMES OU DE DEFAULTS DANS LE SERVICE SAGE BANK FEEDS ; (V) AU CARACTERE GRATUIT DU SERVICE SAGE BANK FEEDS.
- 12.5 AUCUNE STIPULATION DU PRESENT ARTICLE 12 NE SAURAIT AVOIR POUR EFFET D'EXCLURE OU DE LIMITER UNE RESPONSABILITE QUI NE PEUT LEGALEMENT ETRE EXCLUE OU LIMITEE.

13. Durée et résiliation

- 13.1 Le présent Contrat prend effet à la date à laquelle Vous l'acceptez pour la première fois et demeure en vigueur jusqu'à l'expiration ou la cessation, pour quelque cause que ce soit, de Votre utilisation Du Service Sage Bank Feeds.
- 13.2 Sage Bank Feeds étant un service dépendant de la détention d'une licence active pour un Service Sage, le présent Contrat prendra automatiquement fin dès lors que Vos Conditions Générales d'Utilisation du Produit ou Service avec Sage, relatives à l'utilisation des Services Sage en connexion avec le Service Sage Bank Feeds, expirent ou sont résiliées pour quelque raison que ce soit.
- 13.3 Le présent Contrat sera automatiquement résilié si : (a) s'agissant d'un Client ou d'un Conseiller (agissant au nom du Client), Nous recevons de Votre Banque et/ou de l'Agrégateur la notification selon laquelle Vous avez retiré Votre consentement à la fourniture de Vos Données de Compte Bancaire pour l'ensemble des Comptes précédemment inclus dans le Service Sage Bank Feeds ; (b) s'agissant d'un Client ou d'un Conseiller (agissant au nom du Client), Nous sommes informés que Vous avez désactivé le Service Sage Bank Feeds dans Votre Service Sage ; ou (c) s'agissant d'un Conseiller, Nous recevons du Client la notification selon laquelle ce dernier a retiré son consentement Vous autorisant à agir pour son compte dans le cadre du présent Contrat, auquel cas Votre droit d'accéder au Service Sage Bank Feeds et à tout Service Sage associé cessera immédiatement.
- 13.4 Nonobstant ce qui précède, chaque Partie pourra résilier le présent Contrat :
- 13.4.1 moyennant un préavis écrit de trente (30) jours adressé à l'autre Partie en cas de manquement grave, si ce manquement n'est pas corrigé à l'expiration dudit délai.
- 13.4.2 Dans toute la mesure permise par la loi applicable, si l'autre Partie fait l'objet d'une requête en faillite, d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, ou liée à une cession au bénéfice de créanciers, ou de toute autre procédure relative à l'insolvabilité. Lorsque la résiliation n'est pas permise pour les motifs précités, en vertu de la loi applicable, Nous pourrions exiger toutes garanties raisonnables relatives au paiement pour maintenir Votre accès au Service Sage Bank Feeds.
- 13.5 Nous nous réservons le droit de suspendre, retirer ou résilier le Service Sage Bank Feeds (en tout ou en partie) à tout moment, moyennant notification, et le présent Contrat sera automatiquement résilié en cas de retrait ou de résiliation du Service Sage Bank Feeds par Sage.
- 13.6 Les Données Client peuvent être exportées à tout moment pendant la durée du présent Contrat, lorsque cette fonctionnalité est disponible dans le Service Sage concerné. Sous réserve de l'Article 6 (et des Sections A et B lorsqu'elles traitent du traitement des Données à Caractère Personnel dans le cadre du présent Contrat) :
- 13.6.1 Postérieurement à la résiliation du présent Contrat, les Données Client ne seront pas supprimées de Notre environnement de production pendant une période pouvant aller jusqu'à treize (13) mois, ou pendant toute autre période de conservation spécifique au produit dont Vous seriez informé, notamment via la Documentation (la « **Période de Conservation** »). Durant la Période de Conservation, Nous pouvons Vous apporter une assistance à l'export des Données Client, facturée à Notre tarif horaire standard de consulting.
- 13.6.2 À l'issue de la Période de Conservation, et sauf disposition légale contraire, Nous serons en droit de supprimer ou détruire l'ensemble des Données Client figurant dans Nos systèmes ou, plus généralement, en Notre possession ou sous Notre contrôle, conformément à Nos politiques internes de conservation, et Nous ne serons plus tenus de Vous en garantir l'accessibilité. Il Vous est recommandé de procéder au téléchargement d'une copie des Données Client

avant l'expiration de la Période de Conservation. Pour davantage de précisions, veuillez Vous reporter à l'Accord de Traitement des Données et à la Politique de Confidentialité.

- 13.7 Toute stipulation du présent Contrat qui, expressément ou implicitement, est destinée à entrer en vigueur ou à demeurer applicable après la résiliation ou l'expiration du présent Contrat continuera de produire pleinement ses effets.
- 13.8 La résiliation ou l'expiration du présent Contrat est sans incidence sur les droits, recours, obligations et responsabilités des parties nés antérieurement ou à la date de ladite résiliation ou expiration, y compris le droit de réclamer des dommages-intérêts au titre de tout manquement au présent Contrat survenu avant ou à la date de sa résiliation ou de son expiration.

14. **Respect des lois**

- 14.1 Vous vous engagez à respecter l'ensemble des lois, statuts, codes et réglementations applicables dans le cadre de Votre utilisation du Service Sage Bank Feeds, notamment les législations relatives à la protection des données, ainsi que toutes les lois en matière de lutte contre la corruption, la corruption d'agents publics étrangers, l'évasion fiscale, et les régimes de sanctions imposés par les autorités compétentes, y compris, sans s'y limiter, l'Office of Foreign Assets Control (OFAC), l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Royaume-Uni et l'Union européenne (les « **Exigences pertinentes** »). Vous vous engagez, et veillerez à ce que les personnes qui Vous sont associées : (i) respectent l'ensemble des Exigences pertinentes ; (ii) ne se livrent à aucune conduite qui constituerait une infraction ou un manquement à l'une quelconque des Exigences pertinentes ; (iii) ne réalisent ni n'omettent de réaliser aucun acte susceptible d'entraîner une violation par Sage de l'une quelconque des Exigences pertinentes ; et (iv) mettent en place et maintiennent pendant toute la durée du présent Contrat leurs propres politiques et procédures de manière à assurer et à démontrer leur conformité aux Exigences pertinentes, et les fassent appliquer lorsque cela est approprié.
- 14.2 Le Service Sage Bank Feeds peut être soumis aux lois et réglementations en matière d'exportation des États-Unis et d'autres juridictions. Chaque Partie déclare que ni elle ni aucun de ses Affiliés ne figurent sur une quelconque "liste de personnes exclues" (ou autre liste de même nature visant nommément des personnes faisant l'objet de sanctions) du gouvernement Américain (États-Unis), et que ni elle, ni aucun de ses Affiliés n'appartient ou n'est contrôlé par une personne politiquement exposée. Vous vous engagez à informer Sage si, pendant la durée du présent Contrat, Vous ou l'un de Vos Affiliés êtes inscrits sur une quelconque "liste de personnes exclues" (ou autre liste de même nature visant nommément des personnes faisant l'objet de sanctions) ou devenez détenus ou contrôlés par une personne politiquement exposée. Il vous est interdit de permettre à tout Utilisateur d'accéder à Sage Bank Feeds ou de l'utiliser depuis un pays faisant l'objet d'un embargo imposé par les États-Unis, ou d'une manière contrevenant aux lois et réglementations applicables en matière d'exportation des États-Unis, du Royaume-Uni ou de l'Union européenne, ou depuis tout autre Territoire interdit. Aux fins du présent Article, les termes « Territoires interdits » désignent : (i) tout pays ou territoire soumis à des sanctions globales à l'échelle de l'État ou du gouvernement par le Royaume-Uni, l'Union européenne ou les États-Unis ; et (ii) tout pays ou territoire qui viendrait ultérieurement à être ainsi sanctionné par le Royaume-Uni, l'Union européenne ou les États-Unis après la date du présent Contrat. Chaque Partie s'engage à informer l'autre Partie sans délai et par écrit (i) de tout manquement de sa part ou de l'un de ses Affiliés aux termes du présent Article et (ii) du fait qu'un quelconque tiers serait raisonnablement fondé à alléguer qu'elle ou l'un de ses Affiliés a manqué à ses obligations aux termes du présent Article. Vous vous engagez à mettre en place de procédures et de contrôles appropriés permettant de vérifier et de prouver le respect par Vos soins des stipulations du présent Article et Vous engagez à maintenir ces procédures et contrôles pour toute la durée du présent Contrat. En cas de manquement de Votre part au présent Article, Sage, à sa seule discrétion, pourra suspendre immédiatement et sans préavis Votre accès au Service Sage Bank Feeds et/ou résilier le présent Contrat avec effet immédiat par simple notification écrite. Vous vous engagez à indemniser Sage de tout dommage, perte, responsabilité, coût et frais (y compris tous frais et honoraires juridiques) mis à la charge de, ou supportés par, Sage ou tout Affilié de Sage, résultant de ou liés à un manquement de votre part (ou de la part d'un Utilisateur) aux stipulations du présent Article.

15. **Dispositions générales**

- 15.1 Réclamations. Toutes les réclamations qui ne concernent pas la fourniture par Sage des services AIS décrits plus en détail à la Section A, ou qui ne relèvent pas de la compétence du Financial Ombudsman Service du Royaume-Uni, relèvent de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'Appel de Paris, conformément à l'Article 15.13, ou de toute autre juridiction compétente (tribunal, instance ou organisme juridictionnel similaire) conformément à la Section A (si Sage se connecte directement à votre Banque) ou à la Section B (si Sage recourt à un Agrégateur pour vous fournir Sage Bank Feeds). Veuillez-vous référer à l'Annexe 2 pour connaître le contact applicable aux réclamations dans votre juridiction.
- 15.2 Cession et autres opérations. Vous ne pouvez céder, transférer, procéder à toute opération de novation, grever de sûretés, sous-traiter ni, d'une manière générale, disposer de tout ou partie des droits ou obligations vous incombant au titre du présent Contrat, que ce soit directement ou indirectement, en tout ou partie, notamment par l'effet de la loi, une fusion, une acquisition ou toute autre opération assimilée, sans l'accord préalable et écrit de Sage (lequel ne pourra être refusé de manière déraisonnable). Sage peut, sans qu'il soit nécessaire de recueillir Votre consentement, céder ou transférer tout ou partie du présent Contrat, le grever de sûretés, en confier tout ou partie à un sous-traitant, ou procéder à toute opération de novation portant sur celui-ci.
- 15.3 Droits des tiers. Sauf stipulation expresse et contraire du présent Contrat, celui-ci ne confère aucun droit au profit d'un tiers. En conséquence, toute personne n'ayant pas la qualité de Partie ne saurait se prévaloir de l'une quelconque de ses stipulations ni en solliciter l'exécution, sur quelque fondement que ce soit.

- 15.4 **Intégralité de l'accord.** Le présent Contrat exprime l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties relativement à son objet et annule et remplace tout accord, engagement, négociation, correspondance ou discussion antérieur(e) ou concomitant(e), qu'il/elle soit écrit(e) ou oral(e), ayant le même objet. Les Parties reconnaissent qu'en concluant le présent Contrat, elles ne se sont fondées sur aucune déclaration, affirmation, représentation, engagement ou garantie autre que celles expressément stipulées aux présentes et renoncent, dans toute la mesure permise par la loi, à se prévaloir de tout droit ou recours fondé sur un élément non expressément intégré au présent Contrat. Aucune stipulation du présent Contrat ne saurait avoir pour objet ni pour effet de limiter ou d'exclure la responsabilité d'une Partie en cas de faute lourde, dolosive ou faute intentionnelle ou de décès ou dommages corporels causés par un employé d'une Partie.
- 15.5 **Divisibilité.** Si l'une quelconque des stipulations du présent Contrat, ou une partie de celles-ci, devait être déclarée nulle, invalide, illégale ou inapplicable par une juridiction compétente, elle sera réputée non écrite, sans entraîner la nullité du Contrat dans son ensemble. Les Parties conviennent que la stipulation concernée sera, dans toute la mesure du possible, interprétée ou adaptée de manière à refléter au mieux l'intention initiale des Parties. Les autres stipulations du Contrat demeureront pleinement en vigueur et continueront de produire l'intégralité de leurs effets.
- 15.6 **Absence de partenariat ou de mandat.** Chaque Partie agit en qualité de contractant indépendant, et aucune d'elles n'est autorisée à agir au nom ou pour le compte de l'autre. Aucune Partie ne se présentera comme l'agent, le préposé, le franchisé, le co-entrepreneur ou l'associé de l'autre. Nous concluons le présent Contrat en qualité de partie principale et non en qualité de mandataire d'une autre société du groupe Sage. Sous réserve de toute cession effectuée conformément à l'Article 15.2 « Cession et autres opérations », les obligations que Nous assumons en vertu du présent Contrat ne sont dues qu'à Votre égard, et celles Vous incombant ne sont dues qu'à Notre égard. Vous reconnaissez et acceptez que les partenaires accrédités de Sage, ainsi que Votre Conseiller, agissent de manière totalement indépendante de Sage et ne disposent d'aucune autorité, expresse ou implicite, pour conclure un contrat, octroyer une licence, formuler une déclaration, une garantie, une condition ou un engagement en votre faveur au nom de Sage, ni pour engager Sage de quelque manière que ce soit.
- 15.7 **Non-Renonciation.** Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un droit qu'elle détient au titre du Contrat ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à ce droit. Toute renonciation ne peut intervenir que par écrit, signé par la partie concernée.
- 15.8 **Force majeure.** Nonobstant toute stipulation contraire du présent Contrat, aucune des Parties ne pourra être tenue responsable envers l'autre dans la mesure où l'exécution ou l'accomplissement de ses obligations est retardé ou empêché par un Cas de force majeure.
- 15.9 **Modifications.** Sage pourra, à sa seule discrétion, modifier les termes du présent Contrat à tout moment. Il vous appartient de consulter régulièrement la version la plus récente du Contrat, disponible sur le site Sage.fr, d'en prendre connaissance, de la comprendre et de l'accepter. En poursuivant l'accès au Service Sage Bank Feeds ou son utilisation, vous acceptez d'être lié par les termes ainsi modifiés.
- 15.10 **Publicité.** Aucune des Parties ne pourra effectuer de déclaration publique relative au présent Contrat ou à la relation contractuelle qu'il institue, mentionnant ou identifiant l'autre Partie, sans le consentement préalable et écrit de celle-ci. Sage supprimera toute référence à Votre nom ou à Vos logos dès que raisonnablement possible, sur demande écrite de Votre part ; toutefois, Vous reconnaissez qu'un délai de traitement peut être nécessaire suivant Votre demande et que certaines publications existantes peuvent demeurer accessibles. Pour toute information relative à l'utilisation de Vos données par Sage, Nous Vous invitons à consulter Notre Politique de confidentialité.
- 15.11 **Notifications.** Sauf stipulation contraire du présent Contrat, toute notification formelle devra être effectuée par écrit et envoyée par courrier postal affranchi, par envoi recommandé ou par courrier électronique à l'adresse indiquée pour chacune des Parties. Une notification sera réputée avoir été dûment reçue : (i) en cas d'envoi par courrier affranchi : quarante-huit (48) heures après son expédition ; (ii) en cas d'envoi en recommandé : le premier jour ouvré suivant sa remise au service postal ; (iii) en cas d'envoi par courrier électronique : à 9h00 le jour ouvré suivant son envoi, ou à toute date antérieure si le destinataire en accuse réception, expressément ou par son comportement.
- 15.12 **Lois applicables.** Le présent Contrat et tout litige ou réclamation découlant de ou en relation avec celui-ci ou son objet ou sa formation (y compris les litiges ou réclamations non contractuels) seront régis et interprétés conformément aux lois du pays où se trouve l'entité Sage partie aux Conditions Générales d'Utilisation de Votre Produit ou Service, comme suit :

Entité	Loi applicable
Sage Global Services Limited	Angleterre et Pays de Galles
Sage Software Inc.	États-Unis
Sage Software Canada Limited	Canada
Sage Spain, S.L.	Espagne
Sage Portugal – Software, S.A.	Portugal
Sage SAS	France
Sage GmbH	Allemagne
Toutes les autres régions	L'entité Sage mentionnée dans les conditions d'utilisation de votre produit.

- 15.13 **DANS L'HYPOTHESE OU LE DROIT APPLICABLE EST LE DROIT FRANÇAIS, CHAQUE PARTIE ATTRIBUE DE MANIERE IRREVOCABLE COMPETENCE EXCLUSIVE AUX TRIBUNAUX DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE**

PARIS POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND, LITIGE OU RECLAMATION, DE NATURE CONTRACTUELLE OU DELICTUELLE, DECOULANT DU PRESENT CONTRAT, S'Y RAPPORTANT OU EN LIEN AVEC LES RELATIONS JURIDIQUES QU'IL INSTITUTE.

Section A

1. Relation directe avec Bank Feed

1.1 Les services Sage Bank Feeds décrits dans la présente Section A sont fournis par :

Votre domiciliation	Entité
Royaume-Uni	Si votre domicile est situé au Royaume-Uni, l'entité Sage contractante est : Sage (UK) Limited, société constituée en Angleterre (numéro d'immatriculation 01045967), dont le siège social est sis C23 – 5 & 6 Cobalt Park Way, Cobalt Park, Newcastle Upon Tyne, Royaume-Uni, NE28 9EJ. Sage (UK) Limited est enregistrée auprès de la Financial Conduct Authority (numéro de référence 798769) en vertu du <i>Payment Service Regulations 2017</i> pour la fourniture de services d'information sur les comptes (<i>Account Information Services</i>).
Toutes les autres régions	L'entité Sage mentionnée dans les Conditions Générales d'utilisation de Votre produit ou Service.

- 1.2 Sage peut avoir conclu un accord direct avec Votre Banque. Vous acceptez de compléter le processus d'intégration (*on-boarding*) pertinent tel que déterminé par Votre Banque afin d'activer Sage Bank Feeds. Ce processus peut inclure la fourniture d'informations supplémentaires à Votre Banque, ainsi que la signature des formulaires de consentement nécessaires pour permettre à Votre Banque d'activer le flux de Vos Données de Compte Bancaire.
- 1.3 En utilisant Sage Bank Feeds, Vous mandatez et autorisez Sage à accéder à Vos Données de Compte Bancaire, à les recevoir, les reconfigurer et les stocker en Votre nom, ainsi qu'à exporter ces données vers Votre Service Sage.
- 1.4 Vous acceptez que Sage soit autorisée à communiquer avec Votre Banque en Votre nom en ce qui concerne Vos Données de Compte Bancaire, aux fins de Vous fournir le Service Sage Bank Feeds.
- 1.5 Aux fins de Sage Bank Feeds, Vous accordez à Sage un mandat limité et désignez Sage comme Votre mandataire pour accéder à Vos Données de Compte Bancaire, les récupérer et les utiliser, avec tous pouvoirs nécessaires pour accomplir tout acte utile en lien avec l'exécution du Service, comme Vous pourriez le faire Vous-même. Vous reconnaissez et acceptez que, lorsque Sage accède à Vos Données de Compte Bancaire et les récupère auprès de Votre Banque, Sage agit en tant que Votre mandataire, et non en tant que mandataire de la Banque ni pour le compte de celle-ci.
- 1.6 Vous acceptez que, lorsque le RGPD, les Lois Britanniques sur la Protection des Données ou toute législation similaire s'appliquent au traitement par Sage de Données à Caractère Personnel en lien avec le Service Sage Bank Feeds tel que décrit dans la présente Section A, Sage agira en qualité de Responsable du Traitement (tel que défini dans ces lois sur la protection des données) en ce qui concerne les activités AIS réglementées détaillées à l'article 1.7, et traite les données à caractère personnel pertinentes conformément au présent Contrat et à la déclaration de confidentialité de Sage.

Direct Bank Feed – Royaume-Uni

- 1.7 Lorsque Sage se connecte directement avec Votre Banque pour fournir des services AIS via Sage Bank Feeds au Royaume-Uni, Vous comprenez, reconnaissez et acceptez que Sage (UK) Limited est enregistrée et réglementée par la Financial Conduct Authority en tant que Fournisseur de Services d'Information sur les Comptes (*Registered Account Information Service Provider*) au titre des *Payment Services Regulations 2017* (numéro de référence FCA 798769). Vous acceptez qu'une fois que Sage (UK) Limited a réalisé les activités AIS réglementées, Vos Données de Compte Bancaire seront reçues par le Fournisseur Tiers (*Third-Party Provider*), aux fins d'affichage, d'interprétation et/ou d'analyse de ces données.
- 1.8 Si Vous êtes domicilié au Royaume-Uni et que vous souhaitez formuler une réclamation relative aux services AIS fournis par Sage, Vous pouvez Nous contacter par e-mail à l'adresse openbanking@sage.com. Nous examinerons votre réclamation et mettrons tout en œuvre pour la résoudre. Si Notre réponse finale ne Vous apporte pas satisfaction, Vous pourrez alors saisir le Financial Ombudsman Service du Royaume-Uni. Pour de plus amples informations, veuillez consulter Notre [procédure de réclamation](#) relative aux services AIS.

Section B

1. Relation avec les Agrégateurs de Données Bancaires

- 1.1 Sage et/ou ses Affiliées ont conclu des partenariats avec des tiers permettant la connexion d'applications à des Comptes Bancaires (« Agrégateur »), autorisant ainsi Sage à accéder à Vos Données de Compte Bancaire. Vous autorisez Sage et/ou ses Affiliées à instruire l'Agrégateur, en Votre nom, afin d'accéder à Vos Données de Compte Bancaire, de les recevoir, de les reconfigurer et de les stocker. Vous acceptez que l'Agrégateur fournisse l'activité AIS réglementée et que toute condition applicable à ce service soit conclue directement entre Vous et l'Agrégateur.
- 1.2 Vous reconnaissez et acceptez qu'une fois que l'Agrégateur a exécuté les activités AIS décrites au paragraphe 1.1 de la présente Section B, Vos Données de Compte Bancaire seront reçues par Sage et/ou un Affiliée de Sage. Les Données de Compte Bancaire seront transférées dans les Services Sage aux fins d'affichage, d'interprétation ou d'analyse. L'activité réalisée par Sage et l'entité fournissant les Services Sage ne constitue pas une activité AIS réglementée.
- 1.3 Le cas échéant, les conditions générales détaillées à l'Annexe 1 s'appliquent à Votre utilisation des services fournis par l'Agrégateur.
- 1.4 Vous acceptez que, lorsque le RGPD, les Lois Britanniques sur la Protection des Données ou toute législation similaire s'appliquent au traitement par Sage de Données à Caractère Personnel en lien avec le Service Sage Bank Feeds tel que décrit dans la présente Section B, l'Agrégateur agira en qualité de Responsable du Traitement, tandis que Sage agira en tant que Sous-traitant, au sens de ces législations. Sage traitera les Données à Caractère Personnel pertinentes conformément au présent Contrat et à l'Accord de Traitement des Données de Sage.

Service « Plaid »

Concernant les services qui vous sont fournis dans le cadre du présent Contrat par la société Plaid Technologies, Inc (« **Plaid Inc** ») : En ayant recours à notre Agrégateur Sage Bank Feeds, Plaid Inc, Vous autorisez Plaid Inc à agir en Votre nom pour accéder aux informations provenant des établissements financiers concernés et les collecter.

Concernant les services qui vous sont fournis dans le cadre du présent Contrat par la société Plaid Financial Ltd. (« **Plaid Financial** ») : Plaid Financial, agissant en tant que Responsable du Traitement, accède aux informations de Votre compte depuis Votre Banque ou Compte de paiement en ligne, et transmet ces informations à Sage dans le cadre de Nos services. En utilisant Notre service, Vous accordez à Sage et à Plaid Financial le droit, le pouvoir et l'autorité d'agir en Votre nom pour accéder et transmettre Vos informations de Compte, conformément aux conditions générales de Plaid Financial.

Sage utilise Plaid Financial et Plaid BV (collectivement « **Plaid** »), chacun agissant en tant que Responsable du Traitement, pour accéder aux informations de votre compte bancaire ou de vos comptes de paiement en ligne, et transmettre ces informations à Sage, dans le cadre des services que nous vous fournissons. En utilisant notre service, Vous accordez à Sage et Plaid le droit, le pouvoir et l'autorité d'agir en Votre nom pour accéder et transmettre Vos informations conformément aux conditions générales de Plaid.

Vous acceptez également que Plaid Inc, Plaid Technologies et Plaid BV soient autorisées à utiliser, divulguer et stocker les Données Client conformément à leur politique de confidentialité disponible à l'adresse <https://plaid.com/legal/#privacy-policy>.

Service « Yodlee »

Concernant les services qui vous sont fournis dans le cadre du présent Contrat par la société Yodlee, Inc. :

Exactitude des informations fournies. Vous vous engagez à fournir des informations véridiques, exactes, actuelles et complètes Vous concernant et concernant Vos Comptes détenus sur d'autres sites, et à ne pas usurper Votre identité ou falsifier Vos informations de Compte, et de maintenir ces informations à jour.

Droits de propriété. Vous ne pouvez utiliser les contenus fournis par le Service Sage Bank Feeds **qu'au sein dudit Service**. Vous vous interdisez de copier, reproduire, distribuer ou créer d'œuvres dérivées, de rétro-concevoir ou décompiler la technologie du Service Sage Bank Feeds, y compris, sans limitation, tout applet Java associée à Sage Bank Feeds.

Contenu que Vous fournissez. Vous concédez, à Nous et à Notre Agrégateur Sage Bank Feeds, Yodlee Inc. (« **Yodlee** »), une licence sur toute information, donnée, mot de passe, matériau ou autre contenu (collectivement, le « **Contenu** ») que Vous fournissez via et/ou au Service Sage Bank Feeds. Sage et Yodlee peuvent utiliser, modifier, afficher, distribuer et créer de nouveaux matériaux à partir de ce Contenu afin de Vous fournir le Service Sage Bank Feeds. En soumettant du Contenu, Vous acceptez automatiquement, ou Vous vous engagez à ce que le titulaire de ce Contenu ait expressément accepté, que, sans limitation de durée et sans paiement d'aucune redevance, Sage et Yodlee puissent utiliser le Contenu aux fins énoncées ci-dessus. Entre Sage et Yodlee, Sage est propriétaire de Vos informations de Compte confidentielles.

Comptes tiers. En utilisant le Service Sage Bank Feeds, Vous autorisez Sage et Yodlee à accéder, en Votre nom, aux sites tiers que Vous désignez, à récupérer les informations que Vous demandez, et à s'inscrire aux comptes que Vous demandez. Vous conférez à Sage et Yodlee un mandat limité leur permettant de Vous représenter et d'agir en Votre nom auprès de ces tiers, afin d'accéder à des sites, serveurs ou documents tiers, de récupérer des informations et d'utiliser Vos informations, conformément à ce qui est décrit ci-dessus.

EXCLUSION DE GARANTIES. VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ EXPRESSÉMENT QUE :

(1) VOTRE UTILISATION DE SAGE BANK FEEDS ET DE TOUTES LES INFORMATIONS, PRODUITS ET AUTRES CONTENUS (Y COMPRIS CEUX DE TIERS) INCLUS DANS OU ACCESSIBLES DEPUIS SAGE BANK FEEDS S'EFFECTUE À VOS SEULS RISQUES. SAGE BANK FEEDS EST FOURNI « EN L'ÉTAT » ET « SELON DISPONIBILITÉ ». SAGE ET YODLEE DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT CONCERNANT SAGE BANK FEEDS ET TOUTES LES INFORMATIONS, PRODUITS ET AUTRES CONTENUS (Y COMPRIS CEUX DE TIERS) INCLUS DANS OU ACCESSIBLES DEPUIS SAGE BANK FEEDS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.

(2) SAGE ET YODLEE NE GARANTISSENT PAS QUE (I) SAGE BANK FEEDS REPOUDRA A VOS EXIGENCES, (II) SAGE BANK FEEDS SERA ININTERROMPU, OPPORTUN, SECURISE OU EXEMPT D'ERREURS, (III) LES RESULTATS POUVANT ETRE OBTENUS VIA L'UTILISATION DE SAGE BANK FEEDS SERONT EXACTS OU FIABLES, (IV) LA QUALITE DE TOUT PRODUIT, SERVICE SAGE BANK FEEDS, INFORMATION OU AUTRE MATERIEL ACHETE OU OBTENU PAR VOUS VIA SAGE BANK FEEDS REPOUDRA A VOS ATTENTES, OU (V) TOUTE ERREUR TECHNOLOGIQUE SERA CORRIGEE. TOUT CONTENU TÉLÉCHARGÉ OU AUTREMENT OBTENU VIA L'UTILISATION DE SAGE BANK FEEDS L'EST À VOTRE PROPRE DISCRÉTION ET RISQUE ET VOUS ÊTES SEUL RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE À VOTRE SYSTÈME INFORMATIQUE OU PERTE DE DONNÉES RÉSULTANT DU TÉLÉCHARGEMENT DE TOUT TEL CONTENU. AUCUN CONSEIL OU INFORMATION, QU'IL SOIT ORAL OU ÉCRIT, OBTENU PAR VOUS AUPRÈS DE SAGE OU YODLEE VIA OU DEPUIS SAGE BANK FEEDS NE CRÉERA DE GARANTIE NON EXPRESSÉMENT ÉNONCÉE DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. VOUS ACCEPTEZ QU'AUCUNE RESPONSABILITE NE POURRA ETRE IMPUTEE A SAGE, A YODLEE, A LEURS AFFILIES RESPECTIFS, NI A TOUT FOURNISSEUR DE COMPTE OU A LEURS AFFILIES, AU TITRE DE QUELQUE DOMMAGE INDIRECT QUE CE SOIT, INCLUANT NOTAMMENT, SANS S'Y LIMITER, TOUTE PERTE DE PROFITS, DE CLIENTELE, D'USAGE, DE DONNEES OU TOUTE AUTRE PERTE DE NATURE IMMATERIELLE, QUAND BIEN MEME SAGE OU YODLEE AURAIT ETE AVISEE DU RISQUE DE SURVENANCE DE TELS DOMMAGES, DES LORS QUE CES DOMMAGES RESULTENT : (I) DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE SERVICE SAGE BANK FEEDS ; (II) DU COÛT D'ACQUISITION DE BIENS OU SERVICES DE REMPLACEMENT ; (III) DE TOUT PRODUIT, DONNEE, INFORMATION OU SERVICE SAGE BANK FEEDS ACHETE OU OBTENU, DE TOUT MESSAGE REÇU OU DE TOUTE TRANSACTION EFFECTUEE VIA OU A PARTIR DU SERVICE SAGE BANK FEEDS ; (IV) D'UN ACCES NON AUTORISE A VOS TRANSMISSIONS OU DONNEES, OU DE LEUR ALTERATION ; (V) DE TOUTE

DECLARATION OU CONDUITE DE QUICONQUE INTERVENANT SUR LE SERVICE SAGE BANK FEEDS ; (VI) DE L'UTILISATION, DE L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER, DE L'UTILISATION NON AUTORISEE, DES PERFORMANCES OU DE L'ABSENCE DE PERFORMANCE DE TOUT SITE D'UN FOURNISSEUR DE COMPTE TIERS, MEME SI CE FOURNISSEUR AVAIT ETE PREALABLEMENT INFORME DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ; (VII) OU DE TOUT AUTRE FAIT LIE AU SERVICE SAGE BANK FEEDS.

Indemnisation. Vous vous engagez à garantir, défendre et indemniser intégralement Sage et Yodlee ainsi que leurs sociétés affiliées contre toute réclamation, action, responsabilité, condamnation, perte, dommage, coût ou dépense, y compris, sans limitation, les honoraires raisonnables d'avocat et frais de procédure, résultant ou découlant de votre utilisation de Sage Bank Feeds ; de toute violation des présentes stipulations contractuelles ; de toute atteinte portée par Vous-même, ou par tout Utilisateur agissant par l'intermédiaire de Votre compte, à un droit de propriété intellectuelle ou à tout autre droit appartenant à un tiers.

Vous reconnaissez et acceptez que Yodlee constitue un tiers bénéficiaire des stipulations qui précèdent et pourra, à ce titre, en solliciter l'exécution directe comme s'il était partie au présent Contrat.

Services « SISS Data »

S'agissant des services qui Vous sont fournis au titre du présent Contrat par SISS Data Feed No 1 Pty Ltd :

Vous acceptez que SISS Data Feed No 1 Pty Ltd (« SISS ») collecte des informations personnelles Vous concernant et Vous acceptez que SISS divulgue toutes les informations collectées à Sage. Vous reconnaissez que la finalité de cette collecte par SISS est de fournir les données nécessaires à Votre utilisation dans le cadre de la tenue de comptabilité financière et à des fins connexes.

Vous convenez d'assumer l'entière responsabilité et d'indemniser et de dégager de toute responsabilité SISS contre toute réclamation, responsabilité, perte, dépense, charge et dommage en raison de toute réclamation, procédure, action, responsabilité ou préjudice résultant d'une violation du présent Contrat ou des accords de SISS avec Vos fournisseurs de données (sociétés et institutions tierces qui fournissent des données à SISS, telles que les banques). Cet Article survit à la résiliation du présent Contrat; et Vous convenez que la responsabilité de SISS au titre du présent Contrat est limitée : (a) au montant des frais dus et exigibles en lien avec le présent Contrat, étant précisé que cette responsabilité exclut tout dommage indirect, accessoire, spécial, consécutif ou exemplaire ; et (b) en cas de toute autre violation du présent Contrat par SISS, ne saurait excéder le montant des frais payés au titre du présent Contrat au cours des douze (12) mois précédant la date de survenance du fait générateur de la responsabilité.

Services « Afterbanks »

S'agissant des services qui Vous sont fournis par Morpheus Aiolos, S.L. (« Afterbanks ») au titre du présent Contrat :

En ayant recours à notre Agrégateur Sage Bank Feeds, Afterbanks, Vous autorisez Afterbanks à disposer du droit et de l'autorité d'agir en Votre nom pour accéder à et collecter Vos informations de compte auprès des Banques concernées.

Afterbanks fournit un service d'agrégation et de catégorisation financière reposant sur une technologie propriétaire qui fournit des données en temps réel.

La fourniture des services est réalisée **conformément aux dispositions du Décret Royal 19/2018 du 23 novembre**, la loi espagnole ayant transposé la **Directive (UE) sur les services de paiement 2 (DSP2)**, et Afterbanks est **autorisé par la Banque d'Espagne** à fournir des services d'information sur les comptes et d'initiation de paiement ; Afterbanks s'engage à **maintenir cette autorisation** pendant toute la durée du présent Contrat.

Afterbanks fournit les services suivants :

- **Service d'information sur les Comptes ou agrégation bancaire** : un service en ligne fournissant des informations agrégées concernant un ou plusieurs Comptes bancaires détenus par l'Utilisateur de Sage Bank Feeds, auprès d'un ou de plusieurs prestataires de services de paiement.
- **Récupération d'informations financières** : via le service « financial information retrieval » (service d'information sur les comptes), Sage permet aux utilisateurs de visualiser leurs données financières, sous réserve que ces informations soient disponibles en ligne via des identifiants de connexion sécurisés.
- **Sécurité** : Afterbanks garantit que le service sera fourni au moyen de mesures de sécurité assurant que les identifiants des utilisateurs sont chiffrés et protégés contre toute utilisation non autorisée.

Cryptage des identifiants de connexion : Afterbanks met en œuvre deux types de cryptages pour fournir une sécurité adéquate :
– Cryptage symétrique à l'aide de l'algorithme AES avec une clé de 16 caractères (AES-128). Cet algorithme utilise une clé secrète unique et partagée qui permet de crypter les données pour les stocker et de les décrypter lorsqu'elles doivent être utilisées.
– Cryptage asymétrique utilisant l'algorithme SHA-256. Cet algorithme est une fonction de hachage cryptographique qui génère une signature unique à partir de toute donnée saisie. Il s'agit d'un processus à sens unique, ce qui signifie que les données d'origine ne peuvent pas être récupérées à partir du hachage.

Informations structurées et normalisées : Afterbanks garantit fournir à Sage des informations financières et non financières dans un format structuré et normalisé. « Structuré » signifie que l'information est fournie dans un format électronique tel que JSON ou XML. « Normalisé » signifie que les informations provenant de différentes banques sont présentées de manière uniforme, conforme aux standards applicables.

Mises à jour : Sage actualisera les informations de chaque Utilisateur jusqu'à quatre (4) fois par jour, avec la possibilité pour l'Utilisateur de déclencher une mise à jour supplémentaire toutes les 24 heures.

Informations agrégées : Afterbanks stockera les identifiants des Utilisateurs pendant toute la durée de fourniture du service. Afterbanks n'effectuera aucun nettoyage des informations agrégées.



Annexe 2 – Procédure de réclamation

Votre domiciliation	Coordonnées
Royaume-Uni	Veillez consulter notre procédure de réclamation au Royaume-Uni ici .
Afrique du Sud	Veillez contacter complaints.za@sage.com
États-Unis	Veillez contacter customer.service@sage.com
Espagne	Veillez contacter experiencia.clientes.es@sage.com
Portugal	Veillez contacter apoioaocliente@sage.pt
Toutes les autres régions	Veillez contacter votre équipe d'assistance produit.